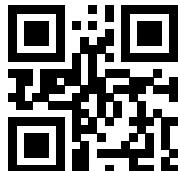


Ecrit par Echo du Mardi le 17 février 2025

SCI PRÉ DE FOIRE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 25 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2025 sous réserves d'incidents

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/02/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI PRÉ DE FOIRE

Forme : SCI

Capital social : 1 000 €

Siège social : 731 ROUTE DES TRANSHUMANCES, 84530 VILLELAURE

Objet social : La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Gérance : M. Thomas BOYER demeurant 731 ROUTE DES TRANSHUMANCES, 84530 VILLELAURE

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON